

4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS

☎ 03.22.92.33.63 📠 03.22.92.50.51

@ amiens@unsa-education.org

DECLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CTA DU 4 FEVRIER 2020

Madame la Rectrice,
Mesdames, Messieurs,

Suite à la réunion du CTA du 21 janvier dernier, vous nous présentez aujourd'hui les DHG des lycées de notre académie. C'est donc bien à une gestion de la pénurie que nous assistons.

Ainsi, la casse de l'emploi public se poursuit à travers les nombreuses suppressions de postes qui seront présentées lors des conseils d'administration des LGT et LP, déjà peu épargnés avec la mise en place à marche forcée de la réforme.

La réforme du lycée et la transformation de la voie professionnelle se poursuivra à grand renfort d'heures supplémentaires. On aurait pu espérer que les moyens fussent à la hauteur de l'enjeu, il n'en sera rien.

Sur le terrain, les acteurs ne sont plus dans l'expectative mais dans la défiance. La conscience professionnelle des agents est ébranlée par la mise en œuvre du nouveau dispositif, les épreuves communes de contrôle continu, les injonctions, la surcharge de travail et de dispositifs, la pression sur les enseignants comme les cadres... si l'on avait voulu saboter cette réforme, on ne s'y serait pas mieux pris...

Il n'en reste pas moins que l'opportunité de revoir l'organisation du bac et du lycée restera ternie par l'action du gouvernement obsédé par la réduction des déficits et de la dépense publique au détriment de la qualité.

En ce qui concerne les moyens administratifs, et comme nous l'avons fait lors du CTA conjoint il y a quelques jours, nous dénonçons toujours la suppression de 9 équivalents temps plein sur le BOP 214. En effet, même si ces suppressions sont fléchées sur le rectorat de Lille, c'est bien l'ensemble de notre région académique en pleine réorganisation territoriale qui est impactée. Nous dénonçons le mode de calcul national via une clef de répartition obsolète, qui conduit à alourdir le travail des agents, notamment au

rectorat, encore davantage depuis la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique.

C'est en effet un dialogue social à réinventer. Cette répartition nationale qui se veut égalitaire nie les spécificités de notre territoire. L'inquiétude c'est celle du bon fonctionnement des services et des établissements, à tous les niveaux, de la qualité des conditions de travail et du service rendu au public. De la circonscription ou de l'EPLÉ aux services académiques, ces collègues font rarement la une des journaux et pourtant notre ministère, notre institution, notre pays, a besoin de ce service garant de la qualité du service public d'éducation. Cette année, la mise en place des différentes réformes (les E3C, la gestion des AESH au sein des PIAL) impacte le travail des personnels administratifs. Mais, dans le même temps, le ministère supprime 4 ETP en EPLÉ. Par deux fois, le ministre vient d'écrire à notre fédération pour les BIATSS, nous espérons que ces mots seront suivis des faits à travers le dialogue.

Concernant les lignes directrices de gestion académiques relatives à la mobilité des personnels. L'Unsa éducation s'est opposée à la loi de cette transformation de la Fonction publique, qui ne nous permet plus d'avoir d'espace d'échanges et de dialogue qu'étaient les groupes de travail préparatoires à l'élaboration des règles du mouvement et d'exercer un contrôle paritaire sur la suite des opérations.

Désormais, nous serons destinataires de la circulaire du mouvement en même temps que nos collègues, ce qui, pour nous, est un véritable recul en termes d'aide et de défense de l'intérêt des collègues. Insidieusement, inéluctablement, la transparence recule au profit d'une obscurité discriminatrice.

Pour les personnels BIATSS, nous regrettons particulièrement la disparition du barème au profit des règles de départage, dispositif beaucoup plus rigide. En effet, pour tous les agents ne relevant pas d'une priorité légale, il devient très difficile de pouvoir muter.

En ce qui concerne CANOPE, une fois de plus nous relayons l'inquiétude des personnels sur leur avenir. Avez-vous, Madame la Rectrice, des annonces concrètes à faire concernant l'avenir de l'ensemble de ces personnels dans l'académie ?

Enfin, l'UNSA Education déplore une fois de plus l'absence de calendrier des instances, académiques ou départementale, fiable. Aucune date n'est respectée, et ces changements de calendrier « à la dernière minute » semblent faire abstraction du fait que nous sommes des enseignants, des personnels administratifs ou de direction dont les missions n'ont pas à pâtir de ces attermoissements. De même, le placement de ces réunions en fin d'après-midi constitue une difficulté pour des représentants des personnels qui résident parfois à plus de 150 kilomètres. Pour l'UNSA Education, cela ne témoigne pas d'une volonté d'un dialogue social de qualité.

Christelle CAPLIN-DAHENNE, Maxime PARUCH,
Patrice PERTIN, Agnès GODEAU.